

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 02 au dimanche 08 avril 2018



POLICE
RIVIERA

286 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

73 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

12 jours services
Cours de cadres ou cours de répétitions



SDIS
RIVIERA

12 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Corsier-sur-Vevey



Fenil, 06.04.2018 – 1620 : accident de la circulation avec blessé

Alors qu'il sort d'une cour intérieure pour s'engager sur la route de Châtel-St-Denis, un automobiliste franchit la ligne de sécurité et coupe la priorité à un motard circulant normalement en sens inverse. Un choc frontal s'ensuit et le conducteur du deux-roues est transporté en ambulance à l'Hôpital. Police établit le rapport d'accident.



La Tour-de-Peilz



02.04.2018 – 0209 : animaux égarés

En cours de patrouille sur la route de Blonay, les policiers tombent nez-à-nez avec quatre équidés égarés à la hauteur du chemin de Chenalettaz. Les responsables du Manège de Villard étant inatteignables, les policiers parviennent non sans peine à raccompagner les animaux dans leur enclos.



03.04.2018 – 1710 : conduite sous retrait de permis

Lors d'un contrôle de circulation à l'avenue de Perrausaz, les policiers interpellent un automobiliste qui n'est pas en mesure de présenter son permis de conduire. Lors des vérifications, il ressort qu'il se trouve sous retrait de permis. Il est donc dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.



03.04.2018 : l'Etat-major a tenu son rapport mensuel au poste de commandement de la Faraz.



Montreux



Chernex, 03.04.2018 - 1000 : sauvetage de deux enfants

Cinq pompiers interviennent pour le sauvetage de deux fillettes bloquées dans leur appartement après que leur mère s'est absentée pour aller à la buanderie. Les sapeurs demandent aux enfants d'ouvrir la porte du balcon et parviennent à y monter avec leur échelle automobile de 30 mètres. Ils ont pu rouvrir la porte d'entrée de l'intérieur.



Territet, 05.04.2018 - 1500 : pollution lacustre

Deux pompiers sont mobilisés pour la présence d'un liquide blanchâtre dans le lac, en provenance d'une conduite souterraine d'eaux claires. Policiers, sapeurs et garde-pêche remontent grille après grille jusqu'à l'origine de la pollution, dans un immeuble où des travaux de peinture ont été effectués récemment.



Chailly, 05.04.2018 - 2020 : fuite de gaz

Un citoyen s'inquiète d'une odeur de gaz qui provient, par vagues, d'un chantier routier. Cinq pompiers et le service du gaz constatent bel et bien le va-et-vient de cette odeur. Les relevés ne montrent rien d'inquiétant.



Clarens, 06.04.2018 - 2327 : conduite sans permis

Lors d'une patrouille motorisée, les agents interpellent un automobiliste qui circule sur l'avenue Gambetta en direction de Chailly et le dénoncent pour conduite sans permis de conduire.



Chernex, 07.04.2018 - 1355 : feu dans un commerce

Appelé par les employés d'un commerce dont un réfrigérateur a pris feu, un technicien prévient de lui-même les pompiers. Six pompiers interviennent et excluent tout risque d'un nouveau départ de feu. Ils rappellent aux commerçants qu'en cas de feu, il faut composer le 118 avant de contacter un installateur.



03.04.2018 -1720 : pollution routière sur 2 km

Un véhicule en panne a perdu une importante quantité de carburant sur environ deux kilomètres entre le giratoire de Pra et le boulevard Paderewski. Cinq pompiers interviennent avec un camion de lutte contre les éléments chimiques pour procéder à l'absorption des polluants et au nettoyage de la chaussée.

Autres



Autoroute, 08.04.2018 - 2140 : double désincarcération

Un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule sur l'autoroute en direction de Chexbres. Les pompiers et Ambulance Riviera sont mobilisés pour secourir le conducteur et son passager, coincés dans l'habitacle du véhicule. Les pompiers parviennent à enlever les deux portières, permettant au passager de sortir seul et aux ambulanciers d'accéder au conducteur. La Gendarmerie intervient également.

Radars mobile

| Date | Lieu | Vitesse limitée | Vitesse la plus élevée | Véhicules contrôlés | Véhicules dénoncés | % des usagers en infraction |
|----------|-------------------------|-----------------|------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------|
| 05.04.18 | Rte de Lavaux, Corseaux | 50 km/h | 81 km/h | * | 62 | * |

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés